

dans leur style pittoresque et plein de charme, appelaient si justement l'*Aumône générale* (1).

I

C'était en l'an de grâce 1531 : la disette faisait des ravages par tout le royaume de France ; les provinces les plus productives étaient stériles. Dans le Lyonnais et alentour, la rareté des grains était telle que le bichet de blé, qui d'ordinaire ne valait que *dix sols tournois*, se vendait jusqu'à *cinquante-six et soixante*, ce que jamais de mémoire d'hommes on n'avait vu. La Bourgogne, la Bresse, le Dauphiné, la Savoie, le Beaujolais, le Forez, l'Auvergne et les pays circonvoisins envoyaient sur Lyon de pauvres gens affamés par milliers, soit par terre, soit par eau : « à plains batteaux. » Et suivant les fortes expressions d'un auteur du temps (2) :

« Estoyent ces povres gens tant défaits et maigres, qu'ils sembloient plus *larves* et *anatomies vivres*, que autres créatures. De ces troupes misérables ne s'entendoit autre voix nuict et jour que, *je meurs de faim, je meurs de faim*; et de fait en mouroit à toutes heures grande multitude par les estables, par les rues et sus les fumiers, chose non moins espouventable que pitoyable. »

(1) L'hôpital de la Charité n'est que la continuation de l'Aumône générale. — La fondation de ce monument, décidée en assemblée solennelle, le 31 décembre 1614, répondait aux nouveaux besoins de l'œuvre, connue depuis sous ce double titre : *Aumône générale et Notre-Dame de la Charité*.

Archives de la Charité, série E, 32.

(2) Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, 1573, p. 286.